

Des élèves ont obtenu leur permis piéton

Ouest-France Publié le 02/07/2018 à 01h21

Trente-huit élèves de CE2 de l'école Sainte-Anne ont reçu, mercredi, leur permis piéton. Les enfants avaient été initiés, en classe, en amont des dangers de la circulation routière et un petit fascicule leur a été remis « le code du jeune piéton ».

À l'issue de la formation, les enfants ont dû répondre à une douzaine de questions. **« D'habitude, c'était les gendarmes qui s'en chargeaient, ce qui convenait bien à l'enjeu. Mais avec le plan Vigipirate, ils n'ont plus de temps à consacrer à cette part d'éducation citoyenne. Ce sont les assurances qui ont pris le relais »**, souligne Christine Le Lan, l'enseignante. Jean-Louis Luron, adjoint au maire a procédé à cette remise officielle et individuelle de ce permis.